

**CONSEIL DES COMMISSAIRES****PROVINCE DE QUÉBEC****LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires qui s'est tenue à la cafétéria de la Polyvalente des Rivières, 16A, 5<sup>e</sup> Avenue, Forestville, le 20 mars 2018, à compter de 19 h 00.

**PRÉSENCES**

Mme Diane Arsenault-Lirette	Mme Mélissa Bernier
M. Denis Cardinal	Mme Lucie Charbonneau
Mme Ginette Côté	M. Serge Desbiens
Mme Sylvie Dufour	M. Marc Gauthier
M. Bernard Girard	M. Claude Lavoie
Mme Gladys Tremblay	Mme Marie-France Tremblay
M. Normand Tremblay	

M. Alain Ouellet, directeur général  
Mme Nadine Desrosiers, directrice générale adjointe et responsable des ressources financières  
Mme Manon Couturier, directrice, services éducatifs  
Mme Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire générale  
M. Stéphane Dumont, directeur, service des ressources matérielles  
Mme Lisette Marin, secrétaire  
Mme Patricia Lavoie, agente aux communications

**ABSENCE**

M. Karl Duguay, directeur, service des ressources humaines

**1. Ouverture de la réunion**

La présidente, Mme Ginette Côté, procède à l'ouverture de l'assemblée, à la vérification des présences et souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux personnes du public, il est alors 19 h 02.

**2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 février 2018**

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente séance, du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 février 2018.

C-17-062

M. Serge Desbiens propose et il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 février 2018 soit adopté tel que rédigé.

**3. Inscription des questions diverses**

Aucune question diverse.

#### **4. Acceptation de l'ordre du jour**

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente assemblée, de l'ordre du jour de cette séance ordinaire.

C-17-063

EN CONSÉQUENCE, Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point des questions diverses ouvert ;

QUE les points 12.2 et 12.4 soient traités au début de la rencontre;

QUE l'ordre du jour soit le suivant :

#### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 février 2018**
- 3. INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES**
- 4. Acceptation de l'ordre du jour**
- 5. SERVICES ÉDUCATIFS**
  - 5.1 Semaine des choix
  - 5.2 Classes d'adaptation scolaire
  - 5.3 Ratio de formation des groupes au primaire 2018-2019
- 6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**
  - 6.1 Mouvement de personnes
- 7. SERVICES INFORMATIQUES**
  - 7.1 \_\_\_\_\_
- 8. SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
  - 8.1 \_\_\_\_\_
- 9. SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
  - 9.1 Octrois de contrats de construction - autorisation
  - 9.2 Plan des mesures maintien et résorption 2017-2018
- 10. SERVICE DU TRANSPORT**
  - 10.1 \_\_\_\_\_
- 11. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
  - 11.1 Rémunération personnel électoral

**12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 12.1 Actes du directeur général
- 12.2 Académie de soccer
- 12.3 Nomination Centre des arts
- 12.4 Présentation programmes F.P.

**13. Questions diverses**

Aucune question diverse.

**14. Période de questions****15. Levée de l'assemblée****12.2 Académie de soccer**

Une trentaine de personnes, des jeunes adeptes du soccer et leurs parents, ont assisté à la rencontre du conseil des commissaires pour demander aux autorités scolaires et municipales de s'asseoir rapidement afin de trouver des solutions viables permettant la pratique sécuritaire du soccer sur le terrain adjacent à la Polyvalente des Rivières. Après une première phase effectuée l'an dernier, le Club de soccer mineur de Forestville demande une réfection complète de la surface de jeu dans les meilleurs délais.

À la suite de leur intervention, la présidente et le directeur général de la Commission scolaire de l'Estuaire ont expliqué aux gens présents le fonctionnement de l'entente protocolaire qui lie la commission scolaire et la Ville de Forestville pour le partage des infrastructures et invité les représentants du Club de soccer à faire valoir leur projet aux représentants de la Ville, qui se veut le seul interlocuteur de la commission scolaire pour la concrétisation des projets reconnus comme prioritaires pour répondre aux besoins du milieu.

**12.4 Présentation programmes de la F.P.**

Le directeur de la formation professionnelle, M. Michel Savard, fait une présentation sur le fonctionnement de la formation professionnelle et toutes les formations qui y sont données, tant à Baie-Comeau qu'à Forestville.

**5. SERVICES ÉDUCATIFS****5.1 Semaine des choix**

Mme Manon Couturier, directrice des services éducatifs, informe les membres du conseil que la Semaine des choix se déroulera cette année en alternance dans les deux polyvalentes de Baie-Comeau du 9 au 12 avril.

En Haute-Côte-Nord, l'activité se tiendra le 10 avril prochain en avant-midi pour la polyvalente des Berges et en après-midi pour la polyvalente des Rivières.

## **5.2 Classes d'adaptation scolaire**

Mme Manon Couturier, directrice des services éducatifs, informe les membres du conseil qu'à la suite du comité d'orientation et l'analyse des besoins des élèves, certaines modifications ont été proposées pour les classes EHDAA dans certaines écoles.

Des classes langagières, d'enseignement individualisé et TSA ont été proposées.

## **5.3 Ratio de formation des groupes au primaire pour 2018-2019**

Mme Manon Couturier, directrice des services éducatifs, présente un document pour la formation des groupes en 2018-2019 avec les nouveaux ratios, notamment pour les classes à plusieurs années d'études.

# **6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**

## **6.1 Mouvement de personne**

Mme Nadine Desrosiers, directrice générale adjointe et responsable des finances, informe les membres du conseil qu'à la suite des discussions concernant ce dossier au comité de travail qui a eu lieu avant la rencontre, la décision suivante a été prise.

CONSIDÉRANT les différents événements survenus au cours des dernières semaines et qui ont permis de compléter l'enquête ;

CONSIDÉRANT les arguments apportés par l'employée ;

CONSIDÉRANT la volonté des parties de répondre aux exigences de la commission scolaire ;

CONSIDÉRANT les démarches faites à ce jour par l'employée ;

CONSIDÉRANT que les exigences imposées par la commission scolaire ont été acceptées par les parties ;

C-17-064

M. Bernard Girard propose et il est résolu unanimement de reporter la décision de mettre fin à l'emploi de l'employée et d'appliquer l'entente intervenue.

# **7. SERVICES INFORMATIQUES**

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

# **8. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

## 9. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

### 9.1 Octrois de contrats de construction - autorisation

M. Stéphane Dumont, directeur des ressources matérielles, présente aux membres du conseil, le tableau comparatif des soumissions reçues concernant l'appel d'offres pour le remplacement complet de la tuyauterie domestique à la Polyvalente des Rivières et la réfection de l'enveloppe extérieure (phase 3) à l'école secondaire Serge-Bouchard.

#### **Remplacement complet de la tuyauterie domestique à la Polyvalente des Rivières :**

L'ouverture des soumissions s'est tenue le 28 février 2018 à compter de 14 h 00 où étaient présents M. Simon Gosselin, contremaître, M. Denis Dufour, technicien et Mme Katie Lavoie, technicienne en administration.

À la suite de l'analyse, il est recommandé d'accorder le contrat à Construction et rénovation Stéphane Ouellet inc.

C-17-065

Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement d'accorder la soumission au plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction et rénovation Stéphane Ouellet inc. pour le remplacement complet de la tuyauterie domestique à la Polyvalente des Rivières, au prix figurant à leur soumission.

#### **Réfection de l'enveloppe extérieure phase 3 à l'école secondaire Serge-Bouchard :**

L'ouverture des soumissions s'est tenue le 8 mars 2018 à compter de 14 h 00 où étaient présents M. Stéphane Dumont, directeur et Mme Katie Lavoie, technicienne en administration.

À la suite de l'analyse, il est recommandé d'accorder le contrat à Les Industries M. Santerre Ltée.

C-17-066

Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement d'accorder la soumission au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Industries M. Santerre Ltée pour la réfection de l'enveloppe extérieure phase 3 à l'école secondaire Serge-Bouchard, au prix figurant à leur soumission.

### 9.2 Plan des mesures maintien et résorption 2018-2019

M. Stéphane Dumont, directeur des ressources matérielles, présente aux membres du conseil, un tableau identifiant les projets qui débiteront dans les prochaines semaines.

## 10. SERVICE DU TRANSPORT

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

## **11. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

### **11.1 Rémunération personnel électoral**

Mme Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire générale, informe les membres du conseil qu'en prévision de l'élection générale scolaire prévue le 4 novembre 2018, il y a lieu de procéder à l'adoption de la rémunération applicable pour le personnel électoral et suggère d'utiliser les taux fournis par le Directeur général des élections du Québec.

C-17-067

M. Marc Gauthier propose et il est résolu unanimement d'adopter la rémunération horaire du personnel électoral telle qu'indiquée au tableau de rémunération fourni par le Directeur général des élections du Québec, lequel est établi conformément au Règlement sur le tarif de la rémunération présentement en vigueur.

## **12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **12.1 Actes du directeur général**

La présidente, Mme Ginette Côté, présente à titre d'information, la liste des actes posés par le directeur général dans le cadre du règlement de délégation de pouvoirs pour la période du mois de novembre 2017 à mars 2018.

Aucun questionnement de la part des membres.

### **12.2 Académie de soccer**

Ce point a été traité au début de la rencontre.

### **12.3 Nomination au centre des arts**

M. Alain Ouellet, directeur général, informe les membres du conseil que Mme Manon Couturier a été mandatée pour une période de deux ans, soit jusqu'en août 2019.

### **12.4 Présentation de la F.P.**

Ce point a été traité au début de la rencontre.

## **13. QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question diverse.

## **14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question de la part des membres.

**15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

C-17-068

M. Marc Gauthier propose et il est résolu unanimement que l'assemblée soit levée, il est alors 20 h 34.

---

Présidente

---

Secrétaire générale